

Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Lannion  
Canton de Perros Guirec  
Commune de Saint Quay Perros

**A R R E T E**

**Portant interdiction de circulation sur  
Résidence Croas Hent  
du 18 au 23 mars 2026  
Le Maire de Saint Quay Perros,**

**VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de l'entreprise CEGELEC de Lannion, en date du 11 mars 2026

**CONSIDERANT** que par mesure de sécurité, il est nécessaire d'interdire la circulation résidence du Croas Hent, pendant les travaux de raccordement électrique au niveau du projet Parkway situé impasse Le Brandonec, réalisés par l'entreprise CEGELEC, du 18 au 23 mars 2026

**A R R E T E**

**Article 1 :** La circulation des véhicules de toutes catégories sera interdite résidence du Croas Hent, pendant les travaux de raccordement électrique au niveau du projet Parkway situé impasse Le Brandonec, réalisés par l'entreprise CEGELEC, du 18 au 23 mars 2026

**Article 2 :** Le droit d'accès des riverains sera préservé durant l'interdiction de circulation visée à l'article 1, mais sous leur propre responsabilité. L'interdiction de circulation visée à l'article 1 ne concerne pas les véhicules et engins de chantier nécessaires à l'exécution des travaux.

**Article 4 :** Une signalisation de type réglementaire, matérialisant l'interdiction de circulation sera mise en place par l'entreprise, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 18 mars 2026

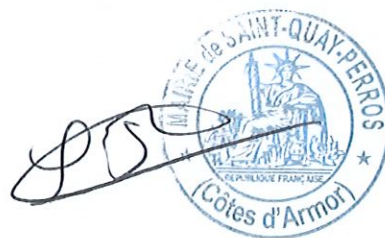
**Article 5 :** Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros-Guirec
- L'entreprise

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 12 mars 2026

**LE BOZEC Marcel**  
Adjoint aux Travaux

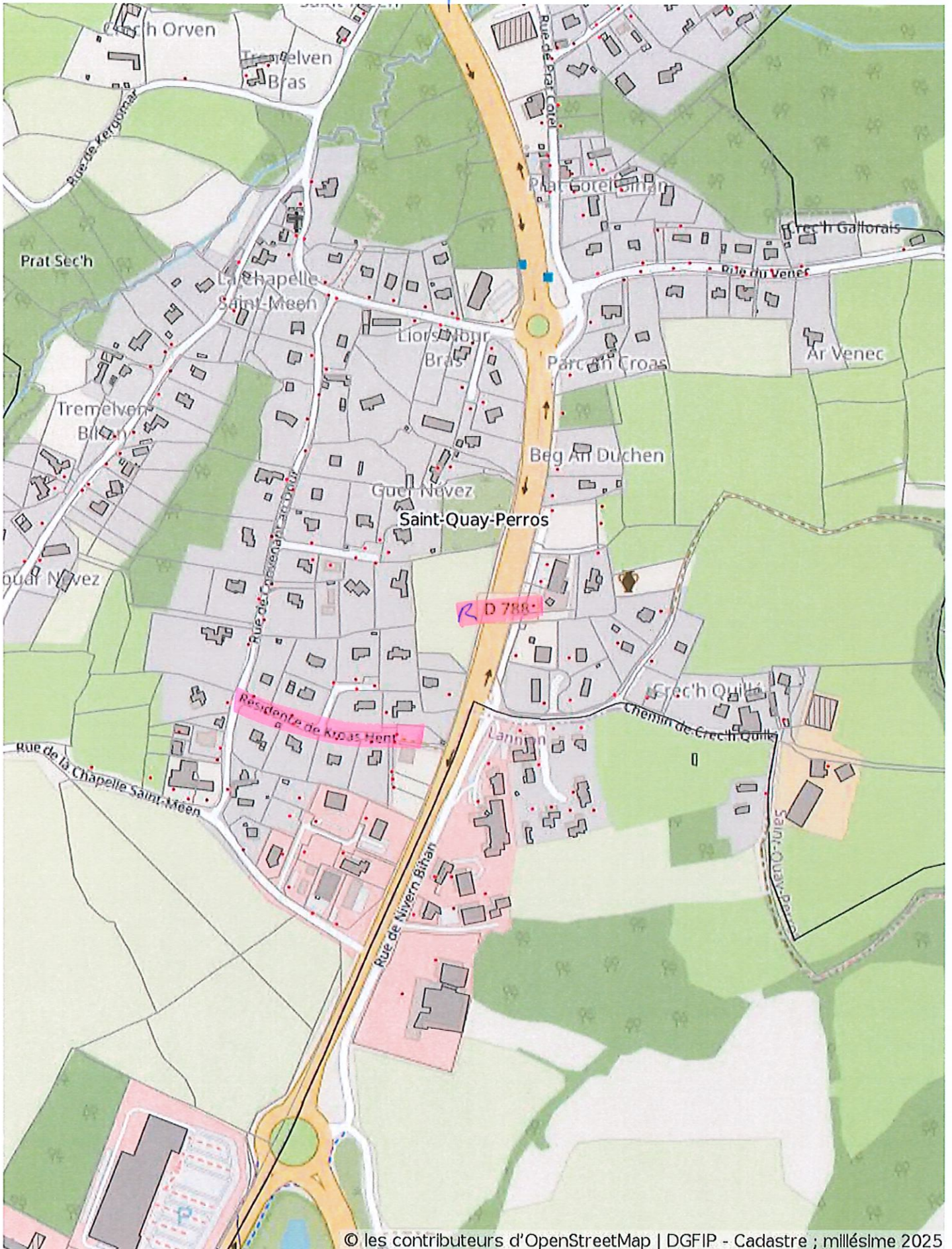
Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 12 mars 2026





22700 SAINT-QUAY-PERROS  
*Le calme à deux pas de la mer*

PERROS-OSI, EC  
↑



LANNIOD